



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 26 février 2019

A l'attention de

Mme Isabelle Bourhis  
M. Jean-Marc Huart  
Mme Marie-Pierre Luigi  
Mme Catherine Vieillard

Objet : Expérimentation option/spécialité

Mesdames, Monsieur,

Suite à nos rencontres, nous vous présentons quelques éléments qui nous semblent devoir faire partie des réflexions pour une « expérimentation », sachant que pour nous ce terme ne peut être pris au sens rigoureux et scientifique du terme. Cependant, pour explorer au mieux l'intérêt d'une option EPS (dans la perspective de la création d'une spécialité dont l'intitulé reste à trouver, autour de l'EPS pour employer à cette étape une formule ouverte), il peut être intéressant de voir concrètement les effets possibles d'une telle formule. A noter qu'il aurait été juste et appréciable que cela eut été la norme pour toutes spécialités, y compris les nouvelles créées ex nihilo sans aucun passé et sans aucune précaution. La question sur le sort fait à l'EPS dans la cadre de la réforme demeure une interrogation qui n'a à ce jour aucune réponse sérieuse, d'autant que l'enseignement de complément existe, dans les faits, depuis plus de 20 ans dans plus d'une centaine d'établissements.

Dans la proposition qui nous a été présentée (4h en seconde, première et terminale, le cycle terminal constituant un bloc non révisable lors duquel l'option ne peut être abandonnée) le volume horaire global correspond aux horaires prévus pour les enseignements de spécialité en première, c'est donc cohérent. Par contre si l'expérimentation se poursuit en terminale, nous ne serons pas dans la norme des 6h, ce qui laissera l'expérience tronquée. Nous demandons aussi qu'il y ait une dotation spéciale de façon à ne pas prendre sur la marge horaire, ce qui immanquablement sera pris sur d'autres dispositifs d'autres disciplines.

Le nombre d'établissements « expérimentaux » nous paraît trop faible (de 1 à 5) pour couvrir au maximum des profils différents :

- Lycée général et technologique et/ou LPO à différencier en fonction du volume,
- Cité scolaire,
- Établissement moyen, à faible effectif, profil de recrutement (en fonction des spécialités choisies majoritairement),
- Établissements ruraux,
- Proximité ou non de sites de loisirs, implantation sportive dans ou à proximité de l'établissement (section sportive, pôle espoir, ou simplement arrangement avec des clubs d'élite).

Sans compter l'idée soumise de prendre un établissement qui se lancerait dans l'aventure, n'ayant pas jusqu'à présent d'option ouverte.

C'est un peu injuste par rapport aux autres établissements qui ont travaillé d'arrache-pied depuis longtemps, mais admettons...

Il nous semblerait plus juste de proposer cette expérimentation à l'échelle des grandes régions et de se rapprocher potentiellement de 13 établissements pour couvrir à peu près tous les cas de figure. Ce n'est rien comparé à la centaine qui offrait déjà l'enseignement de complément, couplée assez souvent à l'option facultative...

Dans tous ces établissements, le projet présentant l'intérêt de l'option a déjà été formalisé. Il nous semble utile de s'appuyer sur ces projets pour en tirer déjà un argumentaire, notamment pour la présentation de l'opération aux familles.

Si l'on veut pousser l'expérience et obtenir quelques données pour mieux analyser la situation, on peut s'appuyer sur l'analyse publiée par l'Inspection régionale d'une académie.

Nous surlignons en jaune ce qui à notre sens peut constituer quelques pistes :

« On note un déséquilibre important entre les effectifs filles et garçons. Ce sont le plus souvent des sportifs assidus de différents niveaux. Ils sont souvent en réussite dans ce domaine ce qui les incite à approfondir et à persévérer. On trouve des sportifs spécialistes d'une activité ou polyvalents, des pratiquants en club et à l'AS. Avec une seule possibilité de suivre ces enseignements par département, l'internat est un passage obligé et accepté par les plus motivés des éloignés. Ces derniers, ne pouvant rejoindre leurs lieux habituels de pratique sportive que sont les clubs, peuvent être amenés à arrêter leur pratique fédérale et à s'investir davantage à l'AS.

Les élèves qui suivent ces enseignements sont souvent des piliers de l'association sportive (AS). Ils y prennent des responsabilités, ils aident à constituer des équipes, ils fédèrent des élèves autour d'un projet commun et font le lien avec les professeurs-animateurs de l'AS. Certains aident à l'entraînement d'un groupe. Ils s'investissent très souvent dans plusieurs activités. On y trouve des jeunes officiels, secouristes et coachs. Certains d'entre eux sont vice-présidents de leur AS.

Leurs prises de responsabilité ne s'arrêtent pas là. L'image donnée à leurs camarades de classe grâce à leur investissement dans la vie de la classe ou du lycée est très positive. De ce fait on les retrouve souvent aux postes de délégués de classe, mais aussi comme membres du CVL ou du CA. Ils contribuent à donner une image dynamique et sportive à leur lycée. »

### **Au plan des métiers :**

« Les lycées ont choisi des axes différents de présentation des différents métiers en lien avec ces enseignements d'exploration et de complément. On trouve des travaux en transversalité avec les professeurs de SVT, des apports théoriques sur l'hygiène de vie, la santé, le sport, l'intervention d'étudiants en STAPS, de professionnels de la diététique, de l'entraînement, de kinésithérapeutes... »

### **Option et réussite scolaire**

« Cela est difficile à chiffrer précisément mais sur les 3 dernières années on constate des taux de réussite supérieurs aux attendus des lycées concernés. De 80 à 100% de réussite à l'examen. Les résultats d'un lycée sur les 7 dernières années sont de 100% et cela sans avoir à passer par les oraux de rattrapage. »

### **Orientation**

« Une moitié des élèves de cet enseignement de complément EPS souhaite une orientation en lien avec cette formation, sport, enseignement, santé, sécurité. Environ 1/3 des élèves demandent à s'orienter en STAPS, 10 % BPJEPS, faculté de psycho pour préparer à terme le CRPE. On note également des demandes PACES en vue d'intégrer une faculté de médecine, une école de Kinésithérapie ou un institut de formation en soins infirmiers, des envies de rentrer dans une formation pour être pompier professionnel ou gendarme mais aussi en écoles de commerces en Fac de droit, Tous les élèves rencontrés s'accordent à dire que la réalisation de projets dans le cadre de ces enseignements a largement contribué à leur formation et les aidera pour la suite. »

Ce que pointe ce rapport est en partie cohérent avec les retours d'expérience que nous avons pu obtenir par voie de témoignage d'anciens élèves ayant suivi ces enseignements de complément.

Nous reprenons à notre compte les items pointés dans ce rapport pour les transformer en éléments de réflexion pour la future expérimentation :

- Données générales : recrutement des élèves, leurs profils. Dans ce contexte il nous paraît utile de pointer la question garçons/filles qui montre un déséquilibre en défaveur des filles. Viser la parité semble un objectif intéressant,
- Implication de ces élèves dans l'établissement : AS et au-delà,
- Implication de l'équipe de direction et dynamique de l'établissement,
- Option et réussite scolaire,
- Orientation ultérieure post bac.

### **Au plan des contenus enseignés**

Au-delà des thématiques abordées actuellement et celles présentes dans le programme d'enseignement facultatif, qui touchent à tous les champs culturels et un très grand nombre d'autres disciplines, il nous paraît important de pointer la nature du rapport théorie/pratique. Une des spécificités de l'EPS est de chercher à intégrer au mieux l'aller-retour théorie/pratique témoignant d'une approche technologique.

On peut concevoir en effet des enseignements pratiques, dans une APSA, et des apports théoriques juxtaposés, avec ou sans lien avec les pratiques ou des apports disciplinaires éclairant la pratique, l'expliquant, l'analysant (se « servant » d'une pratique ou « partant de cette « pratique »).

Une des perspectives intéressantes serait de voir à quelles conditions on peut passer dans ces options d'un enseignement classique (juxtaposé) à un enseignement intégré, permettant un approfondissement réel dans la culture sportive.

### **Au plan de la méthode**

La tendance la plus simple et la plus évidente serait d'imaginer un pilotage de ces « expérimentations » uniquement par l'administration (ministère/rectorat/inspection).

Nous proposons et nous demandons d'aller au-delà, car si expérimentation il y a, autant qu'il y ait un pilotage pluriel. Nous demandons que le dispositif de suivi intègre un personnel universitaire (questionner le STAPS de l'académie, il est probable que ce travail intéresse) et un représentant professionnel élu (SNEP, ça va de soi, puisque c'est le SNEP qui porte ce projet depuis le début). Cela donnerait au projet une signification et une crédibilité plus large, et ce quelle que soit l'issue finale qui de toute façon restera une décision politique.

Enfin, la perspective JOP2024 pourrait être l'occasion d'ancrer cette expérimentation dans un projet finalisé. Sans se mettre à la place des collègues qui vont la réaliser, réfléchir aux conditions pour développer « une nation sportive » dans le contexte d'une spécialité serait une opportunité à saisir.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.



Benoît HUBERT  
Secrétaire Général



Christian COUTURIER  
Secrétaire National